

<http://www.snetap-fsu.fr/PLPA-Compte-rendu-de-la-CAP-des-12.html>



PLPA : Compte-rendu de la CAP des 12 et 13 février 2013

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des PLPA -

Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Mutations des [PLPA](#) pour la rentrée 2013

Mercredi 13 février 2013,

Évolution du nombre de mutations dans le corps : par rapport à l'année précédente, nous avons constaté une légère augmentation du nombre de candidats aux mutations : 352, cette année.

A l'issue de l'étude des demandes, 119 agents ont obtenu une mutation ferme.

- 34 agents obtiennent une mutation sous réserve,
- 14 autres agents vont recevoir une 2^{ème} liste de postes par messagerie, entre le 18 et 22 février 2013.
Réponse par voie électronique obligatoire.

Ces demandes seront étudiées lors du second mouvement, mercredi 13 mars 2013.

Le groupe de travail inter-corps qui étudie des demandes de **postes de direction de centre** (environ 40 [PLPA](#) concernés) se réunit **le 20 février 2013**.

La [CAP](#) PLPA traitera la demande des agents le 13 mars 2013,

La CAP traite principalement des mutations mais les élus ont obtenu des informations sur les points suivants :

Concours de déprécarisation

Le nombre d'inscrits au 12 février est de 700. Il est indispensable de rappeler aux candidats potentiels et intéressés de **s'inscrire avant la date buttoir du 23 février 2013**.

Une frilosité de la part des agents concernés peut s'expliquer par une certaine incertitude face à l'affectation à venir.

L'ouverture de postes, bien que liée à la déprécarisation, n'est pas réservée en priorité aux agents issus de ce concours. Tout titulaire a donc pu muter sur l'un de ces postes.

Pour l'année de stage, l'ordre d'affectation des stagiaires sera le suivant :

1. les déprécarisés
2. les internes
3. les externes.

Année de stage des déprécarisés : 6 semaines soit une semaine de moins que les concours internes qui ont 7 semaines de formation et les concours externes : 9 semaines de formation.

A l'issue de l'année de stage, chaque stagiaire participera obligatoirement au mouvement.

En 2014, 140 créations de postes de titulaires annoncés ne se traduiront pas en ouverture de classes. Ces "créations" ne sont que des transformations de déficit structurel en postes de dotation.

Départ en retraite :

Beaucoup de demandes n'ont pas été confirmées au bureau des pensions ce qui freine le mouvement.

Poste des territoires d'outre mer :

Il a été rappelé qu'il n'y a aucune priorité pour les mutations des agents qui reviennent des territoires d'outre mer. Comme toute autre mutation, elle se fait au barème.

Rémunération des CCF :

Toujours pas de proposition sérieuse de la part de l'administration.

Révision de notes et appréciations :

A ce jour, 8 dossiers sont parvenus à l'administration. Ces révisions seront traitées lors de la CAP du 13 mars 2013.

Rappel : toute demande de révision doit être effectuée dans un délai maximum de 2 mois à compter de la connaissance du dossier par l'agent (signature et date font foi.)

Calendrier :

19 février : Congés Formation et Mobilité.

13 mars : Fin du mouvement des PLPA.

6 juin : CAP Promotion à la Hors Classe.

Les élus paritaires des PLPA